



Composé et imprimé par  
SNUipp du Finistère  
113 rte de Pont L'Abbé  
29000 QUIMPER  
☎ 02 98 53 76 77  
02 98 53 72 34  
Fax: 02 98 55 55 14  
<http://29.snuipp.fr>  
e-mail : [snu29@snuipp.fr](mailto:snu29@snuipp.fr)  
directeur: Guy Barré  
CPPAP 0315 S 07227

# SNUipp infos 29

Enseignement Laïque du  
Finistère

Supplément Retraités au N° 6  
le 19 mars 2013

Sommaire:p1: édito, agenda; p2: sortie du 11 avril au pays des abers ;  
p3 et 4 : journée d'action du 28 mars

## Et nos pensions pour 2013 ?

Depuis des mois, une campagne éhontée est menée dans les médias pour dénoncer les soi-disant privilèges des retraités avec le concours d'organismes publics comme la Cour des Comptes qui dépasse, là, ses prérogatives et son obligation de réserve politique.

Et, dans le même temps, les rapports publiés par les organisations caritatives font apparaître une augmentation importante du nombre de retraités qui ne parviennent plus à vivre avec leur pension.

L'effritement du pouvoir d'achat et, surtout, l'impact des réformes sur les nouveaux retraités, sont responsables de cette situation.

Le bilan 2012 fait apparaître une inflation moyenne de 2 % alors que la revalorisation de pensions 2012 a été faite sur la base d'une inflation à 1,8 %. Une stricte application de la loi mènerait à une revalorisation comportant les 0,2 % de retard sur 2012 ajoutés à la prévision d'inflation 2013 (non déterminée à ce jour).

Il ne saurait donc être question de ne pas, au moins, indexer les pensions sur l'inflation et de donner, parce qu'il s'agit d'une urgence sociale, un sérieux « coup de pouce » aux petites pensions.

### Agenda:

jeudi 28 mars : journée d'action pour le pouvoir d'achat

jeudi 11 avril 2013 : sortie au pays des abers

mardi 16 et mercredi 17 avril 2013 : congrès départemental du SNU IPP

vendredi 19 avril : journée SFR

vendredi 17 mai 2013 : AG de la FGR

du mardi 21 mai au jeudi 23 mai 2013 : séjour à Sarzeau

# Sortie du jeudi 11 avril au pays des abers

Jacqueline CROZON a du renoncer à organiser la sortie prévue à l'île Carn en raison de circonstances défavorables.

La sortie se fera donc le 11 avril à St Pabu sur le thème des abers.

**10 h** : rendez-vous au manoir de Kerarscoul et visite de l'exposition de peintures de Gilbert Ster (en arrivant de Ploudalmézeau ou de Plouguin, prendre la direction St Pabu au rond point du bateau ; de Lannilis ne pas sortir à St Pabu mais continuer jusqu'à ce même rond point. A 500 m environ tourner à gauche, direction « exposition de peinture »)

Vers **10 h 45**, on va se garer au restaurant puis on se promène dans l'aber jusqu'au déjeuner.

**12 h 30**, repas au « Charabanc ». Menu à 20 € ( poisson ou volaille au choix).

**14 h 30**, visite de la maison des abers pour 2 €.

**15 h 30**, promenade de l'entrée de l'aber au port de St Pabu.

Inscription pour le **4 avril**, dernier délai, auprès de l'organisatrice :

**Jacqueline CROZON** Mail : [jacqueline.crozon@yahoo.fr](mailto:jacqueline.crozon@yahoo.fr)

Tel : **02 98 48 99 22**

**06 86 07 31 12**

Début février , Renée ROHEL nous a quittés après avoir lutté courageusement contre la maladie . Nous garderons le souvenir de sa gentillesse et sa disponibilité pour coordonner nos sorties «retraités» .

A Marcel ,nous exprimons toute notre sympathie. Nous espérons le voir parmi nous lors de nos prochaines balades .

# Retraites en danger !!

Sous couvert de rapports alarmistes du Conseil d'Orientation des Retraites et de « préconisations » de la Cour des Comptes, le gouvernement prépare une grande offensive contre les retraites et pensions. Les réformes depuis 1993 planifiaient les dégradations des futures retraites, aujourd'hui cela ne suffit, plus « l'urgence » justifie les plus mauvais coups. On est passé d'une logique démographique à une logique de « crise des finances publiques », illustrée par les « fatidiques 3% » de déficit public à ne pas dépasser.

S'appuyant sur des campagnes médiatiques récurrentes depuis plusieurs années sur le thème « les retraités, vieux, privilégiés et égoïstes » (édito du Monde du 24-11-12), le gouvernement essaie de masquer sa démission devant la Finance et les Marchés en reprenant des préconisations purement comptables de la Cour des Comptes.

NON, les retraités ne sont pas des privilégiés, la retraite n'est pas « une aumône faite aux vieux » elle est un droit découlant d'un salaire (dont une part a été déjà solidairement reversée aux plus anciens).

La loi fixe la revalorisation annuelle des pensions en fonction de l'augmentation du coût de la vie. Cette année M. Cahuzac s'est engagé à respecter la loi (sauf accord Medef/Syndicats sur la revalorisation des retraites complémentaires) mais ce qu'il donnera éventuellement d'une main, il le prendra au centuple de l'autre. Citons quelques mauvais coups en cours ou en préparation : blocage des tranches de l'impôt sur le revenu, augmentation de la TVA, de la CSG, suppression des « 10% », de la demi-part pour les veufs, taxe de 0,3%...

L'objectif du C.O.R. est de parvenir à un écart de 25% entre le salaire moyen des actifs et la pension moyenne des retraités (contre 10% aujourd'hui). C'est un retour de quelques décennies en arrière.

**Pour dire NON à des choix néfastes pour tous (actifs et retraités), l'intersyndicale SFR-FSU, CGT, FGR-FP, Solidaires du Finistère, vous appelle à manifester votre mécontentement**

## **Jeudi 28 mars 2013**

- **A Brest : 10h30 Place Edouard Mazé, puis défilé vers la Sous-Préfecture**
- **A Quimper : 10 h 30 place de la Résistance, puis audience à la Préfecture**

Pour :

- Une grande réforme pour une fiscalité réellement progressive et taxant les revenus financiers.
  - Une lutte résolue contre la fraude fiscale qui représente chaque année un manque à gagner de plusieurs dizaines de milliards pour l'Etat.
- La suppression des exonérations de cotisations sociales peu efficaces en termes de créations d'emplois.
- Le rattrapage immédiat de 300 €/mois pour tous les retraités.
- La revalorisation des retraites complémentaires au 1<sup>er</sup> janvier indexée sur la base du salaire moyen.
- Le minimum retraite égal au SMIC soit 1700€ brut pour une carrière complète.
- Le relèvement des pensions de réversion à 75% de la retraite initiale.
- Le rétablissement de la  $\frac{1}{2}$  part pour le calcul de l'impôt sur le revenu.
- Le financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale dans le cadre de la Sécurité Sociale.

